



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 9 septembre 2015 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice générale.

Absent M. François Cloutier Conseiller siège no 4

Présence de deux citoyens.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2015 et du 5 août 2015
4. États financiers août 2015
5. Dépenses
6. Correspondances
  - 6.1 Centre d'Art abitibien état des résultats été 2015
  - 6.2 Carrefour action municipale et famille (conférence, formation 29 sept.)
  - 6.3 Permis de sollicitation Fondation des maladies du cœur
  - 6.4 Lettre M. Rioux
  - 6.5 Centre de dépannage
  - 6.6 Avis de non-conformité chemin Héron Bleu 15cm
  - 6.7 Lettre d'un résident exemption taxes (pouelles)
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Assurance ADMQ directrice générale 254\$
  - 8.2 Recyclo-Nord inc. demande de contribution 1\$ par citoyens
  - 8.3 CLD demande d'acceptation du dépliant promotionnel 2015
  - 8.4 Inscription Formation D.G.
  - 8.5 Paiement appel d'offre 15-87010-05 ponceau rang du Détour 2029,31\$
  - 8.6 Acceptation appel d'offre 15-87010-08 toit du presbytère
  - 8.7 Acceptation vente de ponceaux usagés
  - 8.8 Location de nacelle pour cheminée de l'église plus câble du clocher
  - 8.9 Vins & Fromages UQAT la fondation à Val-d'Or 25 sept. 175\$
  - 8.10 Paiement facture rechargement chemins des Merles et Héron Bleu 5 591,15\$
  - 8.11 Paiement facture des ponceaux Balbuzard appel d'offre 15-87010-06, 2 299,50\$
  - 8.12 Paiement facture transport des vieux ponceaux du balbuzard 258,69\$
  - 8.13 Facture pompier de Duparquet consultation pour borne sèche 56,00\$
  - 8.14 Paiement facture 2 transitions du Coin-St-Pierre appel d'offre 15-87010-03, 4 604,00\$
  - 8.15 MRC dev. local et régional samedi 19 sept. à la Forêt de Recherche Hébécourt 8h30 à 16h30
9. Lots
  - 9.1 Demande d'achat du lot 57 rang 08 Hébécourt (rg scierie)
  - 9.2 Modification prix, acceptation et signature de la vente du lot 14 rang 9 Duparquet
10. Chemins
  - 10.1 Aide financière entretien chemin privé collectif chemin des Bruants
  - 10.2 Responsabilité civile chemins privés collectifs (pompier)
  - 10.3 Asphalte deux résidents intéressés reçu l'autorisation du MDDELCC payé transport
  - 10.4 Envoie d'appel d'offre rang de la Scierie ajout d'un ponceau 12X40 près du #22 rafraichir fossé sur 150p, entre le #19 et #20, défaire le barrage et au ponceau #48 rang Du Pouce
  - 10.5 Envoie d'appel d'offre déneigement chemin des Merles, Héron Bleu et Balbuzard
11. Divers
  - 11.1 Demande de commandite épinglette
  - 11.2 Infiltration d'eau au sous-sol
  - 11.3 Atelier de couture sur la route 388
  - 11.4 Capture de castor (1) prix du castor 30\$
  - 11.5 Souper de l'action de grâce, date, responsable, etc.
  - 11.6 Demande de dérogation mineure proposition du CCU
  - 11.7 Action santé Abitibi-Ouest offre de projet inter municipal
12. Dossier à suivre
  - 12.1 Demande d'aide financière chemin des Mésanges (débroussaillage)
13. Dates prochaines réunion

Séance du conseil le 7 octobre 2015, 19h30
14. Période de questions
15. Fermeture de l'assemblée



2015-09-233  
No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

### 3. Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2015 et du 5 août 2015

2015-09-234

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les procès-verbaux du 7 juillet 2015 et du 5 août 2015 soient acceptés tel que présentés;

ADOPTÉ.

### 4. États financiers juillet 2015

Des revenus de 94 283.27\$ et des dépenses de 48 977.32\$ ont été enregistrés pour juillet 2015 pour un solde au livre au 31 juillet 2015 de 402 479.94\$.

### 5. Dépenses

2015-09-235

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1<sup>er</sup> août au 30 août 2015, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7 361.98\$
la rémunération des élus :	1 104.50\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3 700.09\$
les dépenses juillet à payer en août	36 810.75\$

le tout représentant un total de 48 977.32\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

### 6. Correspondances

#### 6.1 Centre d'Art abitibien état des résultats été 2015

Information remise au conseil.

#### 6.2 Carrefour action municipale et famille (conférence, formation 29 sept.)

Information remise au conseil, aucun membre n'est disponible pour y aller.

#### 6.3 Permis de sollicitation Fondation des maladies du coeur

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de la Fondation des maladies du coeur nous demandant une autorisation à circuler sur notre territoire pour amasser des fonds;

ATTENDU QUE la campagne aura lieu du 10 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

2015-09-236



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la Fondation des maladies du cœur soit autorisé à circuler sur le territoire de Rapide-Danseur pour amasser des fonds;

ADOPTÉ.

### 6.4 Lettre M. Rioux

Nous avons reçu une lettre de M. Guy Rioux félicitant le maire ainsi que les conseillers pour leur engagement lors du référendum.

### 6.5 Centre de dépannage

ATTENDU QU' une demande a été faite par le Centre de dépannage pour régler le problème d'accumulation d'eau dans le stationnement à l'avant du Centre;

2015-09-237

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE notre journalier aille creuser un petit conduit avec le tracteur de la municipalité pour un meilleur écoulement des eaux dans la cour du Centre de dépannage;

QUE le temps alloué pour effectuer ces travaux soit inclus dans l'aide fournie annuellement au Centre de dépannage par la municipalité;

ADOPTÉ.

### 6.6 Avis de non-conformité chemin Héron Bleu 15cm

Remis au conseil.

### 6.7 Demande d'exemption taxes (poubelles)

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande d'exemption de taxes pour les poubelles d'un citoyen puisqu'il n'utilise pas ce service;

2015-09-238

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande du citoyen soit refusée puisque le service de poubelles passe devant la propriété;

ADOPTÉ.

## 7. Période de questions

Il a été demandé par un citoyen de respecter une lettre de 2008, le conseil va en discuter en séance de travail.

## 8. Comptabilité & employés

### 8.1 Assurance ADMQ directrice générale 254\$

2015-09-239

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

D' autoriser la directrice générale Mme Darquise Bélanger à demander l'assurance des administrateurs généraux à Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour qu'elle soit protégée dans l'exercice de ses fonctions;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 8.2 Recyclo-Nord inc. demande de contribution 1\$ par citoyens

ATTENDU QUE Recyclo-Nord inc. demande une contribution de 1\$ par citoyen par municipalité par année pour une période de 5 ans pour la Ressourcerie le filon vert de La Sarre;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-240

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la demande de contribution de 1\$ par citoyen ne soit pas accepté puisqu'elle n'est pas prévu au budget 2015;

QU' un montant soit prévu dans le prochain budget 2016;

ADOPTÉ.

### 8.3 CLD demande d'acceptation du dépliant promotionnel 2015

ATTENDU QUE la SADC nous a fait parvenir l'épreuve de la nouvelle version du dépliant de la municipalité de Rapide-Danseur afin de demander des correctifs au besoin;

ATTENDU QUE des correctifs ont été effectués;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-241

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil est favorable au dépliant promotionnel présenté par la SADC et soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

### 8.4 Inscription Formation D.G.

ATTENDU QUE des formations sont obligatoires dans le cadre de la direction générale dans les municipalités;

ATTENDU QUE des frais de 343 \$ sont exigés pour chaque formation;

ATTENDU QUE le budget permet l'inscription à 3 de ces cours;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-242

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice suive ces formations au coût de 343\$ chacune;

ADOPTÉ.

### 8.5 Paiement appel d'offre 15-87010-05 ponceau rang du Détour 2029,31\$

ATTENDU QUE les travaux de l'appel d'offre #15-87010-05 « remplacement d'un ponceau, rang du Détour » sont terminés au coût de 2029,31\$;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-243

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer la facture au montant de 2 029,31\$ pour l'appel d'offre #15-87010-05 au coût de 2 029,31\$ pour ses travaux dans le rang du Détour;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 8.6 Acceptation appel d'offre 15-87010-08 toit du presbytère

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes pour l'appel d'offre No 15-87010-08 « toiture presbytère»;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de service soit :

- Construction G. Poirier
- Construction Sylvain Rouleau
- Construction GREPCO
- Construction Filiatrault
- Construction Joel Brochu

ATTENDU QUE la soumission de M. Poirier était conforme et la plus basse;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-244

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par M. Kim Bégin Cossette, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le contrat soit octroyé à Construction G. Poirier au montant de 20 120.63 \$ puisque sa soumission est conforme et la plus basse;

ADOPTÉ.

### 8.7 Acceptation vente de ponceaux usagés

ATTENDU QUE un média poste a été envoyé dans tous les foyers de la municipalité de Rapide-Danseur pour la vente de 4 vieux ponceaux en acier galvanisé et 4 en plastiques;

EN CONSÉQUENCE

2015-09-245

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous avons reçu plusieurs soumissions pour ces ponceaux et que les offres les plus élevées ont été priorisées pour un total de 635\$;

ADOPTÉ.

### 8.8 Location de nacelle pour cheminée de l'église plus câble du clocher

À SUIVRE.

### 8.9 Vins & Fromages UQAT la fondation à Val-d'Or 25 sept. 175\$

ATTENDU QUE la Fondation de l'UQAT nous invite à sa 19<sup>e</sup> soirée Vins & Fromages et dont les profits amassés lors de cet événement permettent de soutenir des projets de recherche réalisés en région;

ATTENDU QUE le coût du billet est de 175\$ et que l'évènement a lieu à Amos;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-246

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire, M. Alain Gagnon, soit autorisé à y participer au coût de 175\$ et que ses frais de déplacement pour s'y rendre lui soient remboursés;

ADOPTÉ.

### 8.10 Paiement facture rechargement chemins des Merles et Héron Bleu 5 446.05\$

ATTENDU QUE les travaux de rechargement portant les numéros de résolution 2015-07-200 et 2015-08-229 dans les chemins des Merles et Héron Bleu sont terminés;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé au coût de 5 446.05\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer Transport Raymond Bérubé pour sa facture au montant de 5 446.05\$ pour les résolutions 2015-07-200 et 2015-08-229 au coût de 5 446.05\$ pour ses travaux dans les chemins des Merles et Héron Bleu;

ADOPTÉ.

### 8.11 Paiement facture des ponceaux Balbuzard appel d'offre 15-87010-06, 2 299.50\$

ATTENDU QUE les travaux de l'appel d'offre #15-87010-06 « Remplacement des ponceaux chemin Balbuzard » sont terminés;

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé au coût de 2 299.50\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer Transport Raymond Bérubé pour sa facture au montant de 2 299.50\$ pour l'appel d'offre #187010-06 pour ses travaux dans le chemin Balbuzard;

ADOPTÉ.

### 8.12 Paiement facture transport des vieux ponceaux du balbuzard 258.69\$

ATTENDU QUE Transport Raymond Bérubé a transporté les vieux ponceaux du chemin Balbuzard à la cour du bureau municipal;

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Raymond Bérubé au coût de 258.69\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer Transport Raymond Bérubé pour sa facture au montant de 258.69 \$ pour le transport des vieux ponceaux provenant du chemin Balbuzard au bureau municipal;

ADOPTÉ.

### 8.13 Facture pompier de Duparquet consultation pour borne sèche 56.00\$

À SUIVRE.

### 8.14 Paiement facture 2 transitions du Coin-St-Pierre appel d'offre 15-87010-03, 4 604.00\$

ATTENDU QUE les travaux de l'appel d'offre #15-87010-03 pour la partie « 2 transitions du Coin St-Pierre » sont terminés;

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Transport Alain Gagné au coût de 4 604.00\$



No de résolution  
ou 2015-09-250

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à payer Transport Alain Gagné au montant de 4 604.00 \$ pour les 2 transitions chemin Coin St-Pierre;

ADOPTÉ.

### 8.15 MRC dév. local et régional samedi 19 sept. à la Forêt de Recherche Hébécourt 8h30 à 16h30

M. Alain Gagnon (maire) et M. Donald Dubé (pro-maire) assisteront à cette journée d'échange.

#### 9. Lots

##### 9.1 Demande d'achat du lot 57 rang 08 Hébécourt (rg scierie)

ATTENDU QU' un citoyen a fait connaître à la municipalité son intérêt de faire l'acquisition du lot 57 rang 08 (scierie) canton Hébécourt ;

ATTENDU QUE ce lot appartient à la municipalité de Rapide-Danseur et n'est pas un lot épars ;

ATTENDU QU' un avis public doit être affiché pour la mise en vente du lot ;

ATTENDU QUE si personne d'autre nous fait part de leur intérêt d'ici le 5 octobre prochain 11 heure, d'accepter celle-ci sinon le conseil analysera toutes les demandes reçues;

2015-09-251

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QU' un avis soit affiché aux endroits habituels ;

QUE si personne d'autre ne nous fait part de leur intérêt d'ici le 5 octobre prochain d'accepter la demande d'achat déjà reçue ;

QUE si d'autres personnes sont intéressées, ils doivent nous faire parvenir une proposition d'achat par écrit et le conseil va étudier la meilleure des propositions reçue ;

ADOPTÉ.

##### 9.2 Modification prix, acceptation et signature de la vente du lot 14 rang 9 Duparquet

ATTENDU QUE la municipalité a reçue l'autorisation de la MRCAO de modifier le prix de vente du lot 14 rang 09 ;

ATTENDU QUE Mme Josée Toupin et M. Christian Denis désirent toujours acheter le lot 14 rang 9 au montant de 18 000\$ ;

ATTENDU QUE seul le prix d'achat est modifié et que les conditions demeurent les mêmes ;

2015-09-252

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents ;

QUE la vente est autorisée pour la somme de dix-huit mille (18 000\$), auquel montant s'ajoute les frais du plan d'aménagement, soixante et dix dollars (70.00\$) et ceux d'arpentage, cent quatre-vingt-cinq dollars (185.00\$), plus les taxes applicables ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

- QUE tous les frais de vente du lot, tels que prix de vente, plan d'aménagement, frais d'arpentage et les taxes applicables, devront être entièrement acquittés chez le notaire lors de la signature. Les frais notariés sont également à la charge de l'acheteur;
- QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ledit contrat de vente pour et au nom de la Municipalité de Rapide Danseur ;
- QUE Mme Josée Toupin et M. Christian Denis ont un délai de 2 mois pour finaliser la transaction chez le notaire. Le délai débute à partir de la date indiquée sur la lettre qui informera l'acheteur que le conseil municipal autorise la vente. Si, à la fin de cette période de deux mois, aucun contrat n'a été signé, le conseil municipal considérera que Mme Josée Toupin et M. Christian Denis ne sont plus intéressés à acheter le lot et la municipalité le remettra disponible pour la vente.

ADOPTÉ.

### 10. Chemins

#### 10.1 Aide financière entretien chemin privé collectif chemin des Bruants

- ATTENDU QU' une demande d'aide pour l'achat ainsi que la pose d'un ponceau dans le chemin des bruants a été reçue par la municipalité;
- ATTENDU QUE ces travaux nécessiteront un peu de gravier ainsi que du nivelage dans le chemin;
- ATTENDU QUE les travaux requis répondent aux critères pour recevoir l'aide financière pour travaux sur un chemin privé collectif au coût de la soumission de 689.85\$ fait par Transport Raymond Bérubé;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

- QUE la municipalité octroie une aide financière dans le cadre d'entretien des chemins privés collectif 60/40 de 689.85\$ tel que demandé dans la demande d'aide financière pour des travaux à réaliser sur le chemin privé les Bruants;

ADOPTÉ.

#### 10.2 Responsabilité civile chemins privés collectifs (pompiers)

- ATTENDU QUE nous avons été avisés que certains chemins privés collectifs ne sont pas accessibles pour les véhicules d'urgences car ils sont trop étroits;
- ATTENDU QUE certains chemins devraient avoir une virée au bouts pour que les véhicules d'urgences puissent y avoir accès;
- ATTENDU QUE les propriétaires de chemin privé collectif sont responsables de leur chemin;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

- QU' une lettre soit envoyée aux résidents de chaque chemin privé collectif car il en est de leur responsabilité de garder leur chemin accessible en tout temps pour les véhicules d'urgence;

ADOPTÉ.

2015-09-253

2015-09-254



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 10.3. Asphalte deux résidents intéressés reçu l'autorisation du MDDELCC payé transport

ATTENDU QUE la municipalité doit vider l'entreposage d'asphalte qui a été fait dans le rang du Détour le temps de trouver un endroit pour s'en départir;

ATTENDU QUE le MDDELCC nous a donné l'autorisation de le mettre dans un chemin privé;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-255

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'asphalte, avec l'autorisation du MDDELCC soit acheminé dans le chemin privé sur la route du village, au frais de la municipalité;

ADOPTÉ.

### 10.4. Envoi d'appel d'offre rang de la Scierie ajout d'un ponceau 12X40 près du #22 rafraichir fossé sur 150p, entre le #19 et #20, défaire le barrage et au ponceau #48 rang Du Pouce

ATTENDU QUE la municipalité devrait procéder à l'ajout d'un ponceau 12 x 40 près du ponceau #22 dans le rang de la scierie et rafraichir le fossé sur 150 pieds;

ATTENDU QU' entre le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> ponceau, le barrage de castor devrait être détruit;

ATTENDU QU' un barrage de castor devrait également être détruit au ponceau #48;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-256

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un appel d'offre soit envoyé auprès de différents contracteurs;

ADOPTÉ.

### 10.5. Envoie d'appel d'offre déneigement chemin des Merles, Héron Bleu et Balbuzard

ATTENDU QUE la municipalité a acquis les chemin des Merles, Héron Bleu et Balbuzard;

ATTENDU QUE ces chemins ont besoins d'être entretenu l'hiver;

EN CONSÉQUENCE,

2015-09-257

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger, envoie un appel d'offre de déneigement pour ces 3 chemins à divers entrepreneurs;

ADOPTÉ.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

### 11. Varia

#### 11.1 Demande de commandite épinglette

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de don d'une épinglette avec les armoiries de notre municipalité par une collectionneuse de Québec;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisée à poster une épinglette à cette collectionneuse de Québec;

ADOPTÉ.

#### 11.2 Infiltration d'eau au sous-sol

À SUIVRE.

#### 11.3 Capture de castor (1) prix du castor 30\$

ATTENDU QUE des castors ont été capturés dans le rang du Pouce;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Kim Bégin Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale, Mme Darquise Bélanger soit autorisé à verser un montant de 30 \$ du castor capturé car les barrages nuisent à nos routes;

ADOPTÉ.

#### 11.4 Souper de l'action de grâce, date, responsable, etc.

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal désire organiser un souper de l'Action de Grâce encore cette année et de profiter de l'occasion pour souligner l'arrivée des nouveaux arrivants;

ATTENDU QUE le conseil doit nommer une personne responsable et organiser ce souper;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale enverra un média-poste dans tous les foyers pour les convier au souper de l'Action de Grâce qui se tiendra le 3 octobre 2015;

QUE le souper sera offert gratuitement pour les résidents de Rapide-Danseur et qu'une boîte à dons pour l'entretien de notre église sera sur place à cet effet;

ADOPTÉ.

#### 11.5 Demande de dérogation mineure proposition du CCU

ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure a été reçue pour la construction d'un garage devant une résidence;

ATTENDU QUE le conseil consultatif d'urbanisme a étudié la demande et que leur recommandation est de refuser la dérogation puisqu'un règlement interdit la construction d'un garage devant une résidence;

2015-09-258

2015-09-259

2015-09-260



No de résolution  
2015-09-261

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin Cossette, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE même si le comité consultatif d'urbanisme propose de refuser la demande de dérogation puisqu'un règlement interdit la construction d'un garage devant une résidence;

QU' un avis public de demande de dérogation mineure soit publiée dans le journal local l'Odysée de Rapide-Danseur ainsi qu'aux endroits pré déterminés habituels d'affichage;

ADOPTÉ.

### 11.6 Action santé Abitibi-Ouest offre de projet inter municipal

À SUIVRE.

#### 11.7 Chauffage église, luminaire

ATTENDU QUE la municipalité manque de bénévoles pour entretenir le chauffage au bois durant la période hivernale;

ATTENDU QUE quelques luminaires dans l'église demandent une forte consommation d'électricité;

ATTENDU QUE des murs isolés devront être installés pour fermer une salle et chauffer l'approvisionnement en eau potable vers le presbytère;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un électricien vienne changer les luminaires énergivores et installe un chauffage électrique d'appoint dans la salle des machines afin d'éviter tout risque de gel pendant la période hivernale et que des murs soient installés pour fermer cet endroit;

ADOPTÉ.

### 12. Dossier à suivre

#### 12.1 Demande d'aide financière chemin des Mésanges (débranchement)

ATTENDU QU' une demande d'aide financière pour le chemin des Mésanges a été reçue pour du débroussaillage du chemin vers les bas côté, de creuser une partie du fossé et le dégagement de la sortie du ponceau au coût de 100\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la demande a été refusée puisqu'elle ne répond pas aux critères d'aide financière pour les travaux sur un chemin privé collectif;

ADOPTÉ.

### 13. Dates prochaines réunion

- + Séance de travail 23 septembre 19 h
- + Séance de travail 30 septembre 19 h
- + Séance du conseil 7 octobre 2015 19h30

2015-09-262

2015-09-263



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

No de résolution  
ou annotation

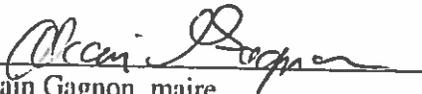
14. Période de questions

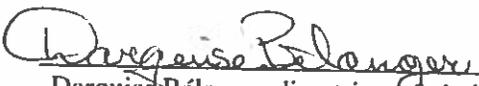
15. Fermeture de la séance

2015-09-264

Mme Louise Bégin propose la levée de la séance. Il est 21 h 12.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

  
Darquise Bélanger directrice générale